

## Drôle de procès qui ne fait pas rire

Il est presque fini, ce procès qui a pu tenir en haleine tout le pays pendant plus de deux mois sans apporter de réponse aux questions qu'une simple enquête digne de ce nom aurait pris la peine d'élucider, et dont la moindre n'est pas de savoir qui a réellement fait quoi, qui a dit quoi et qui est quoi dans cet épisode sanglant de notre histoire récente, ce moment de non Etat durant lequel ceux qui peuvent nous mener à bon port ou au chaos et décident de ce que nous deviendrons à court terme, ont eu un avant goût remarquable de ce que peut faire l'absence de l'ordre, la défaillance des structures de l'Etat et l'intolérable vénalité de ce qui est Le système qui nous gouverne; tout comme ils ont pu, du moins nous l'espérons, apprécier à quel point il nous est facile de basculer dans la non existence, le désordre structurel et la Seiba, l'anarchie instituée en mode de fonctionnement de la société qu'était la nôtre il n'y a même pas un siècle. Cette enquête-là, nous la devons encore à nous-mêmes, aux générations futures et à l'histoire.

Terminé donc ce non-procès où le droit n'a pas été prononcé, la procédure éludée, les vies de personnes mises en jeu sans aucune sorte de respect et les formes largement outrepassées.

Un tribunal où, à force de tenter d'être drôles, les acteurs, héros le temps d'un procès, ont fini par devenir pathétiques, rires jaunes transformés en rictus devant leur totale ignorance de l'ampleur de l'enjeu dont ils ont été, malgré eux, obligés de supporter les conséquences.

Achévé, ce que nous avions osé espérer devenir le procès de toutes les formes de violence, celui de notre courte histoire pleine de putschs réussis et manqués, et qui aurait pu être celui de toute une époque. Une instance qui a fini par se transformer, délibérément (probablement depuis le choix de la cour), en un procès de la vacuité de notre justice, de la médiocrité de notre administration judiciaire et de la triste carence de nos services de sécurité et de renseignement.

Le procès de Ouad Naga n'a pas pu fustiger la violence comme mode d'accès au pouvoir, parce qu'il a servi de tribune politique où ont été glorifiés ceux qui ont prôné et pratiqué cette violence, quelles que soient par ailleurs leurs intentions lorsqu'ils ont choisi ce procédé.

Et en l'absence d'une réelle voix contradictoire, à défaut de tout espace politique où peuvent s'exprimer ces contradictions de manière pacifique pour permettre une véritable orientation vers l'alternance au pouvoir, la violence reste, malgré le procès et en

dépit des risques qu'encourent les personnes qui seront condamnées, une voie ouverte pour accélérer un changement qui ne paraît pas évident par d'autres moyens pour tout le monde.

Une réelle ouverture de la scène politique devient un impératif de survie pour amener tous les Mauritaniens à devenir partie prenante dans le maintien de la sécurité, de l'ordre et de la paix civile. Et en perspective des nouvelles opportunités économiques qu'ouvre la production de pétrole et les enjeux auxquels elle nous obligera à faire face, il est nécessaire d'asseoir les bases d'un Etat viable, d'institutions valables avec des partenaires politiques capables de s'impliquer réellement dans la bataille du développement.

Pour cela le pouvoir reste, indéniablement, le seul acteur capable de déclencher ce processus, lui qui s'est appliqué à procéder par élimination afin de rester seul sur la scène politique, et devenir de ce fait l'unique choix par défaut. Il lui faudra créer une opposition pour justifier sa démocratie et rester maître du jeu, cantonné qu'il est dans sa gestion unilatérale de toutes les affaires du pays, et laissant en rade l'opposition politique déjà existante. Une opposition en grosse difficulté, largement étouffée

# Drôle de procès qui ne fait pas rire

## Suite de la Une

par l'inconstance de ses hommes, l'inconsistance de ses projets politiques et de société, et totalement absente en dehors des parenthèses électorales. A sa décharge toutefois, l'obstruction totale de l'espace politique et d'expression, qui reste limité au strict minimum de figuration pour légitimer un état de fait et maintenir un statu quo qui nous mène droit au mur.

Le dialogue, devenu le leitmotiv de la période post-pluraliste dans les pays en voie de démocratisation, est un réel besoin en Mauritanie où les antagonismes primaires devançant l'intérêt général, et où l'absence d'un terrain quelconque de contact entre les adversaires politiques qui se traitent en ennemis ne facilite pas les choses. Les efforts louables des partenaires au développement, en particulier les Nations unies, pour déclen-

cher ce dialogue en l'élargissant aux domaines économiques et de société, afin de faire participer tout le monde à penser le développement du pays, dans le cadre de leur démarche vers une réflexion prospective en Mauritanie (à travers le projet de renforcement du dialogue pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement), ont créé un seuil au niveau duquel les deux pôles politiques adverses peuvent déjà se mettre et se trouver des objectifs et des intérêts communs.

Le pouvoir sera-t-il incapable, dans cette perspective, de prendre l'opportunité de l'après procès pour amorcer le dialogue politique indispensable à sa survie et à celle du pays?

**HINDOU MINT AININA**